

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
REGION DU NORD OUEST  
DEPARTEMENT DE LA MEZAM



## COMMUNE DE TUBAH

RESERVE FORESTIERE BAMBUI

RAPPORT D'ENQUÊTE SOCIO-ECONOMIQUE DES VILLAGES  
RIVERAINS A LA RESERVE FORESTIERE

JUILLET 2013

Centre Technique de la Forêt Communale

**Association des Communes Forestières du Cameroun**

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 Email : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



# SOMMAIRE

Liste des tableaux.....	5
Liste des cartes.....	5
<b>CHAPITRE 1 : INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
1.1 Contexte et justification .....	6
1.2 Objectifs de l'étude .....	7
1.3 Méthodologie .....	7
1.3.1 Calendrier de descente dans les villages .....	7
<b>Tableau 01 : Calendrier de descente dans les villages .....</b>	<b>8</b>
1.3.2 Choix des villages concernés par l'étude .....	10
1.3.3 Formation des enquêteurs .....	10
1.3.4 Répartition des d'enquêteurs par équipe .....	10
<b>Tableau 2 : Répartition des équipes /région/commune/réserve forestière.....</b>	<b>10</b>
1.3.5 Collecte des données et restitution.....	12
<b>CHAPITRE 2 : DESCRIPTION DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE ET DU MILIEU PHYSIQUE.....</b>	<b>13</b>
2.1 Localisation de la commune .....	13
2.2 Carte de la réserve de Bambui .....	14
2.3 Climat (pluviométrie, température, vents, etc.) .....	15
2.4 Situation pédologique .....	15
2.5 Végétation.....	16
2.6 Faune.....	16
<b>CHAPITRE 3 : DESCRIPTION DU MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE.....</b>	<b>17</b>
3.1 Historique.....	17
3.1.1 Historique de la commune et des villages riverains.....	17
3.2 Caractéristiques socio-démographiques.....	17
3.2.1 Population et Tendances démographiques .....	17
<b>Tableau 3: Nombre d'habitant dans les villages riverains à la réserve de Bambui de 2012 à 2008 .....</b>	<b>17</b>
3.2.3 Qualité de l'habitat et conditions générales .....	18
3.2.4 Compositions ethniques des communautés.....	18

3.2.5 Compositions religieuses des communautés.....	18
3.3 Description du cadre institutionnel et fonctionnel des services de base .....	18
3.3.1 Education .....	18
<b>Tableau 4: Etablissements scolaires présents dans les villages riverains à la réserve de Bambui.....</b>	<b>20</b>
3.3.2 Santé.....	22
<b>Tableau 5: Distribution des centres de santé dans les villages riverains à la réserve de Bambui.....</b>	<b>22</b>
3.3.3 Eau .....	22
<b>Tableau 6: Distribution des points d'eau dans la réserve Bambui.....</b>	<b>23</b>
3.3.4 Electricité et Communication.....	24
<b>Tableau 7: Distribution de l'électricité et des zones de communication dans la réserve de Bambui .....</b>	<b>25</b>
3.3.5 Développement routier.....	26
<b>Tableau 8: Présentation des axes routiers dans la zone de la réserve de Bambui.....</b>	<b>27</b>
3.3.6 Autres structures, infrastructures (marché, structures d'accueil, etc.) et institutions sociales .....	28
<b>Tableau 9: Distribution des marchés autour de la RF de Baloumgou .....</b>	<b>29</b>
3.3.7 Accessibilité aux marchés et flux de commercialisation .....	30
3.4 Activités économiques .....	30
3.4.1 Généralités .....	30
3.4.2 Calendrier des activités économiques .....	30
<b>Tableau 10: Calendrier des activités économiques .....</b>	<b>31</b>
3.4.3 Exploitation forestière.....	32
3.4.4 Agriculture .....	32
<b>Tableau 11: Revenus de l'agriculture vivrière et de rente .....</b>	<b>34</b>
3.4.5 Exploitation des PFNL.....	36
<b>Tableau 12: PFNL existant dans la zone de la réserve de Bambui.....</b>	<b>37</b>
3.4.6 Elevage.....	38
<b>Tableau 13: Principaux animaux élevés dans les villages riverains à la réserve de Bambui .....</b>	<b>38</b>
3.4.7 Chasse .....	39
<b>Tableau 14: Présentation des animaux les plus chassés dans la réserve de Bambui .....</b>	<b>39</b>
3.4.8 Pêche .....	40

3.4.9 Artisanat.....	40
3.4.10 Activités minières .....	40
3.5 Modalités d'accès et d'utilisation des ressources naturelles .....	40
3.5.1 Accès aux ressources naturelles .....	40
<b>Tableau 16 : Principaux Accès aux ressources naturelles dans la réserve de Bambui.....</b>	<b>42</b>
3.5.2 Utilisation des ressources naturelles .....	43
<b>Tableau 17: Principales utilisations des ressources naturelles dans la réserve de Bambui.....</b>	<b>43</b>
<b>Tableau 18: Distribution des sites sacrés et particuliers dans la réserve de Bambui .....</b>	<b>44</b>
3.5.3 Processus de décision et modes de contrôle.....	44
3.6 Organisations sociales existantes .....	45
3.6.1 Organisations villageoises.....	45
<b>Tableau 19: Différentes associations et leurs particularités dans la réserve de Bambui.....</b>	<b>45</b>
3.6.2 Organisations externes .....	47
<b>Tableau 20: Organisations externes intervenants dans les villages riverains à la réserve de Bambui.....</b>	<b>47</b>
3.7 Perceptions des villages par rapport à la foresterie communale .....	48
3.7.1 Les peurs et les attentes des villageois par rapport à la foresterie communale .....	48
<b>CHAPITRE 4 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>49</b>

## ***Liste des tableaux***

Tableau 01 : Calendrier de descente dans les villages .....	8
Tableau 2 : Répartition des équipes /région/commune/réserve forestière .....	10
Tableau 3: Nombre d'habitant dans les villages riverains à la réserve du Mou de 2012 à 2008 .....	17
Tableau 4: Etablissements scolaires présents dans les villages riverains à la réserve de Bambui .....	20
Tableau 5: Distribution des centres de santé dans les villages riverains à la réserve du Bambui .....	22
Tableau 6: Distribution des points d'eau dans la réserve Bambui .....	23
Tableau 7: Distribution de l'électricité et des zones de communication dans la réserve de Bambui .....	25
Tableau 8: Présentation des axes routiers dans la zone de la réserve de Bambui .....	27
Tableau 9: Distribution des marchés autour de la RF de Bambui.....	29
Tableau 10: Calendrier des activités économiques .....	31
Tableau 11: Revenus de l'agriculture vivrière et de rente .....	34
Tableau 12: PFNL existent dans la zone de la réserve de Bambui .....	37
Tableau 13: Principaux animaux élevés dans les villages riverains à la réserve de Bambui .....	38
Tableau 14: Présentation des animaux les plus chassés dans la réserve de Bambui.....	39
Tableau 15: Zone de pêche dans les villages riverains à la réserve de Bambui.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 16 : Principaux Accès aux ressources naturelles dans la réserve de Bambui.....	42
Tableau 17: Principales utilisations des ressources naturelles dans la réserve de Bambui .....	43
Tableau 18: Distribution des sites sacrés et particuliers dans la réserve de Bambui .....	44
Tableau 19: Différentes associations et leurs particularités dans la réserve de Bambui.....	45
Tableau 20: Organisations externes intervenants dans les villages riverains à la réserve de Bambui .....	47

## ***Liste des cartes***

## CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

### 1.1 Contexte et justification

Le Cameroun conduit un vaste programme de réformes intégrant non seulement les aspects de gestion durable des ressources naturelles, mais aussi les enjeux de bonne gouvernance et de lutte contre la pauvreté. Les communes camerounaises acquièrent avec l'adoption des nouvelles lois sur la décentralisation de juillet 2004 (*Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation, loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes et loi n°2004/019 fixant les règles applicables aux régions*), des compétences nouvelles ; cependant les moyens dont elles disposent demeurent limités. Les potentialités de ce nouvel arsenal législatif sont de plusieurs ordres pour le développement des communes. En effet, certaines compétences devront être transférées aux collectivités dans les domaines suivants :

- ❖ l'action économique ;
- ❖ l'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- ❖ la planification, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat ;
- ❖ le développement sanitaire et social ;
- ❖ l'éducation, l'alphabétisation et la formation professionnelle ;
- ❖ la jeunesse, le sport et les loisirs ;
- ❖ la culture et la promotion des langues nationales.

Ainsi dans le cadre du transfert des compétences dans le domaine de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, le Ministère des Forêts et de la Faune a transféré la gestion des certaines réserves forestières aux communes, parmi lesquelles celle de Bambui transférée à la commune de Tubah. Ce transfert de compétence qui s'est fait dans le cadre de la décision N° 2002/D/MINFOF/SG/DF/CSRRVS, du 21 Août 2012, vise à assurer une gestion durable des ressources forestières, fauniques et halieutiques ; et leur contribution effective au développement économique et social local.

Pour faire face aux nouvelles responsabilités des communes énoncées ci-dessus et afin d'impulser son auto- développement, la commune de Tubah a signé une convention provisoire de gestion avec le MINFOF. Dans le cadre de cette convention provisoire, la gestion de la réserve forestière concédée doit connaître préalablement les travaux préliminaires suivants :

- La définition concertée avec les populations riveraines des limites actualisées de la RF ;
- L'élaboration concertée du plan d'aménagement de la RF ;
- L'élaboration concertée du plan d'actions quinquennal et des plans annuels d'opérations ;
- L'élaboration d'une étude d'impact environnementale et sociale sommaire et d'un plan de gestion environnemental.

Pour ce faire, la mairie de Tubah a sollicité l'appui technique et financier du Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC), pour l'accompagner dans ce vaste processus. C'est donc dans le cadre de la réalisation des études préalables au plan d'aménagement que la présente étude socio-économique a été menée.

## **1.2 Objectifs de l'étude**

### **Objectif global**

L'objectif global de cette étude est de faire un diagnostic du climat social, économique et culturel qui prévaut au sein des communautés riveraines à la réserve forestière à aménager ; ceci de sorte à mieux cerner les relations entre les communautés et la forêt, et aussi de formuler des recommandations conséquentes pour la gestion de la réserve forestière et le développement des communautés locales.

### **Objectifs spécifiques**

- Conduire un diagnostic participatif dans les communautés des trois(03) villages riverains;
- Décrire les organisations sociales et institutionnelles des communautés, les caractéristiques historiques, sociales, démographiques, et ethniques des villages concernés;
- Répertorier les priorités de développement des communautés ;
- Identifier les modalités d'accès et de gestion des ressources forestières et les conflits potentiels liés à l'usage de ces ressources;
- Identifier les potentiels impacts positifs et négatifs de l'aménagement de la réserve forestière (évaluation des risques, impacts environnementaux directs et indirects de l'exploitation forestière, équilibre social et qualité de vie des populations concernées) ;
- Sensibiliser (indirectement) les populations riveraines sur l'importance et le processus de gestion de la réserve forestière par la Mairie.

## **1.3 Méthodologie**

### **1.3.1 Calendrier de descente dans les villages**

Une proposition du calendrier de descente dans les villages a été préparée au niveau du CTFC, en collaboration avec les chefs d'équipe. Ce calendrier a par la suite été partagé au niveau des mairies concernées, et adopté.

**Tableau 01 : Calendrier de descente dans les villages**

		SEMAINE 1 (DU 23 AU 30 JUN 2013)							
Equipes	Dimanche 23/06/13	Lundi 24/06/13	Mardi 25/06/13	Mercredi 26/06/13	Jeudi 27/06/13	Vendredi 28/06/13	Samedi 29/06/13	Dimanche 30/06/13	
<b>Equipe Littoral</b>	Yaoundé-Mbanga	-Travail à la Mairie -Départ pour V1	V1 :	V2	V3 :	V4 :	V5 :	<b>Voyage Mbanga -Melong</b>	
<b>Equipe Nord Ouest</b>	Yaoundé-Wun	-Travail à la Mairie -Départ pour V1	-Travail au V1: -Voyage wum →Fundong	-Travail à la Mairie -Départ pour V2	V2 :	V3 :	V4 :	<b>V5</b>	
<b>Equipe Ouest 1</b>	Yaoundé-Kouoptamo	-Travail à la Mairie -Départ pour V1	V1	V2	V3	V4:	V5 :	V6	
<b>Equipe Ouest 2</b>	Yaoundé-Dschang	-Travail à la Mairie -Départ pour V1	V1	-V2 : - Dschang- Baham	-Travail à la Mairie -Départ pr V3	V3 :	V4 :	V5	
		SEMAINE 2 (DU 01au 07 juillet 2013)							
Equipes	Dimanche 30/06/13	Lundi 01/07/13	Mardi 02/07/13	Mercredi 03/07/13	Jeudi 04/07/13	Vendredi 05/07/13	Samedi 06/07/13	Dimanche 07/07/13	
<b>Equipe Littoral</b>	<b>Voyage Mbanga - Melong</b>	-Travail à la Mairie -Départ pour V6	<b>V6</b>	V7:	V8 :	V9 :	V10 :	<b>Voyage Melong Yaoundé</b>	
<b>Equipe Nord</b>	V5	V6	V7 :	-Travail à la Mairie	V8	V9	V10 :	<b>Voyage Tubah Yaoundé</b>	



<b>Ouest</b>			<b>Voyage Fundong - Tubah</b>	-Départ pour V8					
<b>Equipe Ouest 1</b>	V6	V7	V8	V9	V10	V11	V12	<b>Voyage Kouptamo-Yaoundé</b>	
<b>Equipe Ouest 2</b>	V5	V6	-V7 -Baham-Bazou	-Travail à la Mairie -Départ pr V8	V8	V9	V10	<b>Voyage Baham-Banganthé</b>	
		<b>SEMAINE 3 (DU 08 au 14 juillet 2013)</b>							
<b>Equipes</b>	<b>Dimanche 07/07/13</b>	<b>Lundi 08/07/13</b>	<b>Mardi 09/07/13</b>	<b>Mercredi 10/07/13</b>	<b>Jeudi 11/07/13</b>	<b>Vendredi 12/07/13</b>	<b>Samedi 13/07/13</b>	<b>Dimanche 14/07/13</b>	
<b>Equipe Ouest 2</b>	<b>Voyage Baham-Banganthé</b>	Travail à la Mairie -Départ pour V11	V11	V12	Voyage Banganthé - Yaoundé				

### **1.3.2 Choix des villages concernés par l'étude**

Tous les villages de la Commune de Tubah n'étaient pas concernés par cette étude socio-économique ; seulement ceux qui sont riverains à la réserve forestière et qui ont des droits reconnus dans cette forêt. Ainsi, trois (03) villages ont été retenus pour la réalisation des enquêtes socio-économiques, à savoir : Bambui, Bakanki et Fingé

### **1.3.3 Formation des enquêteurs**

Elle a consisté en une formation théorique assurée par un cadre du CTFC. Ainsi, quatre (04) chefs d'équipe ont été formés comme formateurs.

La formation a porté sur :

- La théorie sur l'ESE menée dans le cadre de l'aménagement forestier (définition et objectifs de l'ESE, concepts légaux, méthodologie d'enquête et cartographie participative, message d'introduction des équipes d'animateurs dans les villages, questions/réponses après la lecture du questionnaire, et les aspects divers concernant les avantages de la gestion communale des réserves forestières) ;
- Le plan de travail et le déroulement de l'ESE.

### **1.3.4 Répartition des d'enquêteurs par équipe**

Quatre équipes d'enquêteurs ont été constituées. Le tableau 2 montre les différentes équipes ainsi que les villages attribués à chacune d'elle. La collecte des données a été précédée par l'information des chefs des villages par la commune pour la mobilisation des populations.

### **Tableau 2 : Répartition des équipes /région/commune/réserve forestière**

Region /Chef d'équipe	Commune	Nom de la réserve forestière	Nombre de villages
<b><u>Nord – Ouest / Limen Dave</u></b>	Fundong (35 km de tubah)	Kom-Wum	Menkan Baïso Nughom Mbengka Mbonkegsou Aboh <b>Total = 6</b>
	Wum		Mbuh <b>Total = 1</b>
	Tubah (15 km de Bamenda)	Bambui	Bambui Babanki Fingé <b>Total = 3</b>
<b><u>Littoral/ Jean Roger ONAH</u></b>	Mbanga	Muyuka Kompina	Muyuka operation Ndom I Kotto up Kombe Muyuka II <b>Total = 5</b>
	Mélong	Mélong	Nkongsoung Mboumouango Ntonkou Ekom nkam Mélong II <b>Total = 5</b>
<b><u>Ouest 1 / FAPA Rodrigue</u></b>	Kouoptamo	Ngambouo	Buea Ngbentsouen I Ngbentsouen II Ngambou II Batchanda <b>Total = 5</b>
		Mou	Ngouendam Njididoum-ngouendam Njindoun Kouomboum Nkouchetoum Ngouendam- ponfon Tam-Kouomboum <b>Total = 7</b>
<b><u>Ouest 2/ DJIOFACK</u></b>	Dschang	Signal	Dschang <b>Total = 1</b>

<b>Hervé</b>		Foréké-Dschang	Nteingué <b>Total = 1</b>
	Baham	Thègne-Baham	Baghom Baho Djegheu Ngougoua Chengne <b>Total = 5</b>
	Bazou	Balengou	Katio Djeufock Djeuta <b>Total = 3</b>
	Bangangté	Baloumgou	Baloumgou Bamena village <b>Total = 2</b>
<b>Total</b>	10	12	44

### 1.3.5 Collecte des données et restitution

La collecte des données sur le terrain s'est étalée sur 02 jours par village ; et a consisté à l'administration des fiches de collecte des données mis à la disposition des équipes d'enquêteurs. L'administration de ces fiches s'est faite à travers les focus groupes et les interviews individuels de quelques personnes ressources. Au terme de la collecte des données dans chaque village, les données ont été synthétisées et restituées auprès d'une assemblée villageoise pour amendement et validation.

## CHAPITRE 2 : DESCRIPTION DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE ET DU MILIEU PHYSIQUE

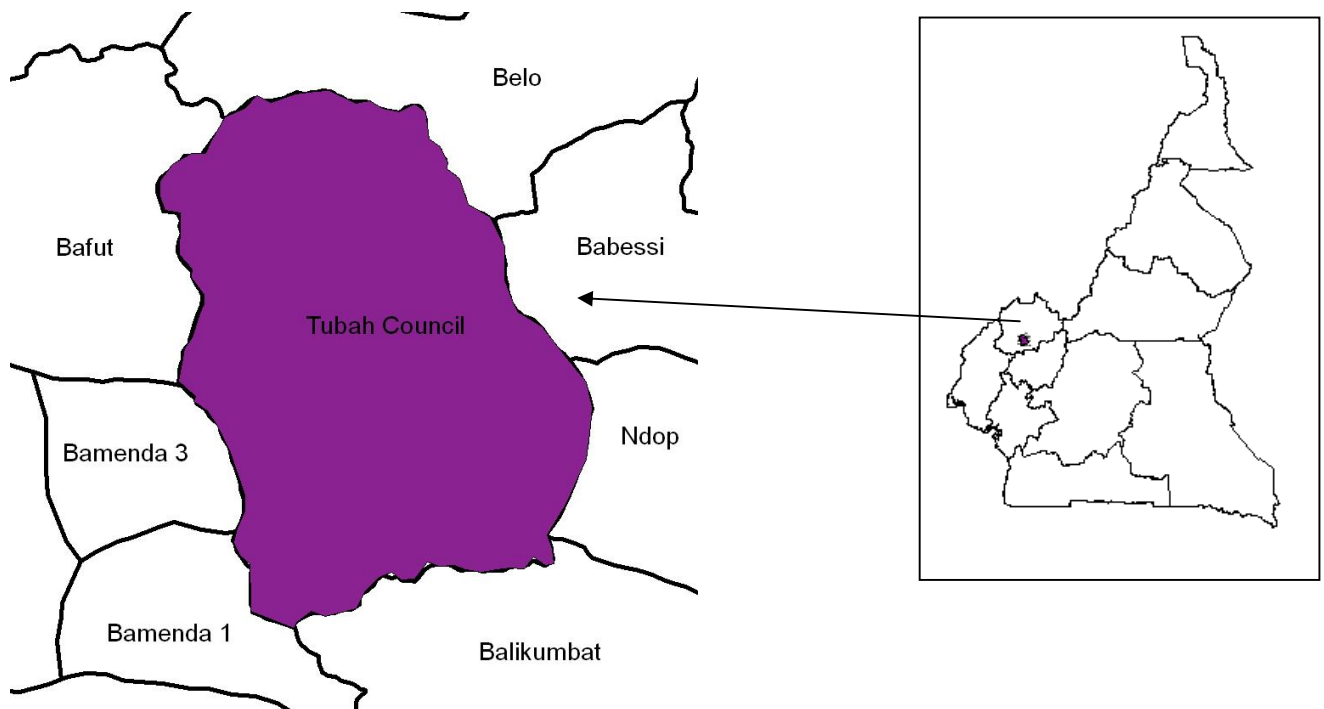
### 2.1 Localisation de la commune

La commune de Tubah est située dans région du Nord-Ouest Cameroun. Administrativement, elle est située dans le département de Mezam. Elle se trouve dans l'hémisphère nord entre le 5°54.95 et le 6°09.65 et les 10°15.25 et le 11°16.05 méridien à l'Est de Greenwich et sa superficie de 450 km<sup>2</sup>

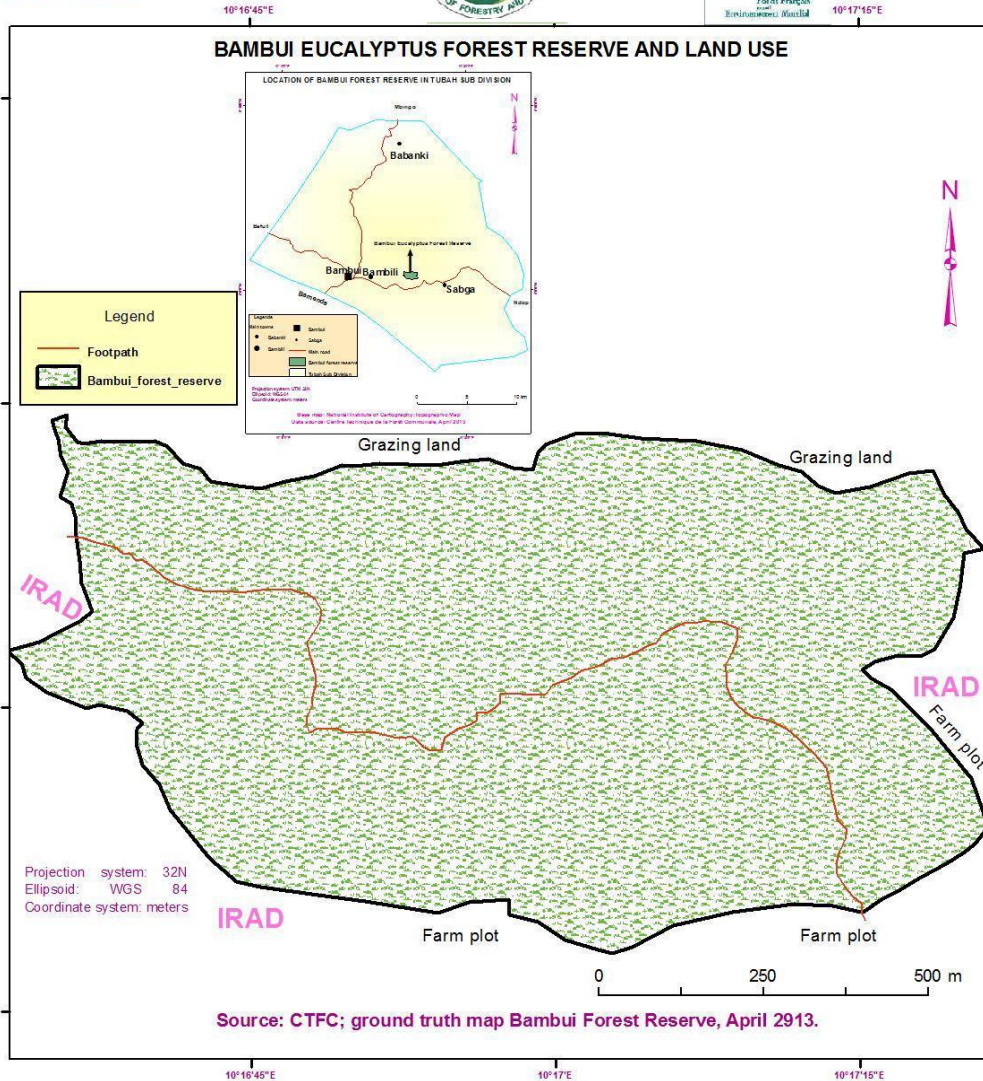
La commune de Tubah est située dans la Région du Nord-Ouest, Administrativement, elle est située dans le département du Mezam. Sa superficie est de 399 km<sup>2</sup>. Généralement, l'altitude moyenne est de 1 100 m au-dessus du niveau de la mer. Elle compte 4 villages avec un totale de 49 067 âmes ; et 3 sont concernées par l'étude.

La Commune de Tubah est limitée de part et d'autre par 7 communes donc les noms suivent:

- Bafut Concil, Ndop, Belo et Bamenda III, Bamenda 1, Balikumbat, Babessi.



## 2.2 Carte de la réserve de Bambui



Carte réalisée et produite par le CTFC

CTFC, Mai 2013

Les communes de Tubah compte (04) villages, dont : Bambui, Bambili, Kedjomkeku-kedjom, et Ketingoh. Parmi ces villages, 3 sont riverains au massif forestier il s'agit de et Bambui, Bakanki, Fingé. Ces deux villages sont groupés et la distance entre les deux eux varie de 3 à 5 km.

### **2.3 Climat (pluviométrie, température, vents, etc.)**

Le climat de la commune de Tubah est un climat équatorial de type équatorial frais avec une saison sèche et une saison de pluie. La saison sèche va de mi-novembre à mi-mars. Les plus fortes températures sont observées en Avril et les plus faibles fin Septembre. L'écart diurne moyen est à son maximum pendant la saison sèche. La saison des pluies, d'avril à septembre, se caractérise par de faibles températures minimales stationnaires et un faible écart diurne. Tubah est sous influence estivale de la mousson en provenance du sud-ouest, qui est responsable de la vigueur des pluies de Juin à Octobre. Mais ces pluies, qu'il s'agisse du total annuel ou des totaux mensuels des mois les plus arrosés, sont beaucoup plus faibles que dans la zone littorale, qui subit la poussée de la mousson dans toute sa puissance. Ici, La pluviométrie se situe entre 1400 à 2500mm/an. Les températures sont généralement fraîches : 22°C en moyenne; la moyenne des maxima est de 34,6°C, celle des minima de janvier est de 14°C. Dans l'ensemble, les températures se caractérisent par une remarquable stabilité d'ensemble et une fraîcheur relative due à l'altitude.

### **2.4 Situation pédologique**

L'arrondissement de Tubah est assez particulier. Le relief est accidenté.

#### **i) Sol**

Les sols présents au niveau de Tubah sont caractérisées par une diversité de sol ainsi on retrouve :

- Les sols volcaniques, noirs, qui se rencontrent dans les plateaux et vers les vallées. C'est un sol assez fertile ;
- Les sols latéritiques, qu'on retrouve dans sur les collines et les montagnes généralement utilisé pour la construction ;

#### **ii) Hydrographie**

Le réseau hydrographique de la région n'est pas très dense. En dehors des ruisseaux qui traversent le village, on n'a véritablement pas de grande rivière.

## **2.5 Végétation**

La végétation de Tubah est celle de la savane arborée péri forestière. Elle tend vers la savane arbustive humide avec les arbustes à tronc noueux et à bois dur de quelques mètres de hauts étant beaucoup plus nombreux que les arbres de plus de 10 mètres de haut et se retrouve dans les concessions. La savane est une zone privilégiée pour l'élevage.

On note aussi la présence de nombreux arbres fruitiers, notamment les manguiers, safoutiers . L'espace forestier est reparti sur des superficies de 89 ha. On y retrouve les espèces comme le pinus, l'Eucalyptus, le pin, l'iroko. L'Eucalyptus est utilisé comme bois d'œuvre et de chauffage. Le reste de la végétation est constitué de savane arbustive à *Terminalia glaucescens*.

## **2.6 Faune**

La faune est assez diversifiée mais certaines espèces sont de plus rares et d'autres ont disparues. La faune sauvage est surtout composée d'oiseaux, de reptiles (serpents), de petits rongeurs (hérissons, rats, écureuils) et dans une moindre mesure des antilopes, biches ou singes, des chimpanzés.

La pêche ne se pratique presque pas dans ces villages car on note tout de même 3 campements de pêches avec les espèces comme les crabes, les silures et le tilapia.

Quant à la faune domestique, on distingue : les porcs, volailles, gros et petits ruminants. Quelques chasseurs traditionnels tendent des pièges, parcourent les champs avec les chiens et les fusils pour attraper des gibiers pour leur alimentation. On distingue aussi des grillons et des termites (faune souterraine).



## CHAPITRE 3 : DESCRIPTION DU MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE

### 3.1 Historique

#### 3.1.1 Historique de la commune et des villages riverains

La commune de Tubah fût créée par un décret du 01 juillet 1967. Ainsi, la commune de Tubah a été marquée par des événements historiques comme la guerre tribale entre les Fingé et les Bambui en 1996, l'intronisation du nouveau chef du village Fingé en 1978, décès du chef Bambui en 1995.

- A Babanki, les trois derniers chefs ayant occupé le trône sont ASEH NCHEUH, du clan Tikar, le chef SHETEH ASEH du même clan et actuellement, le chef UIYUOH NELSON SHETEH également du même clan.
- A Fingé, les trois derniers chefs qui se sont succédés au trône sont LOBTI MATHEO, William TUMFANG, ERIC NCHI LOBTI tous du clan Nton fon.
- A Bambui, les trois derniers chefs du village sont le chef ACHEYIFOR, chef AMMGWAFORII, chef AMMGWAFOR MAMBO III tous du clan Tikari.

### 3.2 Caractéristiques socio-démographiques

#### 3.2.1 Population et Tendances démographiques

La population totale de la commune est d'environ 49067 habitants. Le tableau 2 résume le nombre d'habitant dans les villages riverains de la réserve entre 2012 et 2008.

**Tableau 3: Nombre d'habitant dans les villages riverains à la réserve de Bambui de 2012 à 2008**

Année	Total population	Nombre d'Hommes	Nombre de Femmes	Nombre d'enfants ( de moins de 16 ans)
2012	31300	5160	8310	17830
2011	28862	4945	8061	15856
2010	25570	4916	8014	12640
2009	24790	4692	7160	12938
2008	22277	4244	6630	11403

Il s'agit de la population des trois villages riverains à la forêt communale Bambui. L'on remarque que l'évolution démographique de ces trois villages est progressive.

### **3.2.3 Qualité de l'habitat et conditions générales**

La zone de **Tubah** est marquée par des habitats regroupés en bloc au centre du village dont les murs sont pour la plupart constitués de briques, même si certains sont faits de parpaings avec des toitures en tôles ou en pailles. Ici, les superficies des maisons avoisinent pour la plupart les 65 m<sup>2</sup>. Ces habitats sont en générale faite avec des matériaux provisoires.

Dans le village de **Bambui**, les habitats sont regroupés et construit soit en matériaux locaux, en brique de terre ou encore en parpaing ou les pierres avec les toitures en tôles, en paille et en natte dont la superficie est généralement estimée à 70 m<sup>2</sup>. Ces constructions sont pour la plus part définitive ce qui confère la durabilité à ces installations.

Dans le village **Fingé** les maisons sont groupées au centre du village et les autres sont dispersées. La majorité est faite en brique de terre avec les tôles ondulées ou encore en paille sur des superficies moyennes de 55 m<sup>2</sup>

Dans le village Babanki, les maisons sont en bloc de terre et dispersées avec les tôles ondulées ou les pailles d'une superficie moyenne de 60 m<sup>2</sup>; ces habitats sont généralement regroupés autour des puits.

### **3.2.4 Compositions ethniques des communautés**

L'arrondissement de Tubah est subdivisé en chefferies supérieures donc celles de Bambui, Babanki et Fingé village objet de la présente étude. Cependant, le peuplement de Tubah est constitué de Bamilékés originaire du peuple Tikar e de fulanis..

### **3.2.5 Compositions religieuses des communautés**

L'on note la présence de deux grandes doctrines religieuses dans la localité, par ordre d'importance :

- le christianisme avec un grand accent sur les religions catholique et protestante (EPC et Eglise Adventistes) ;
- L'islam est aussi pratiqué par quelque musulman présent dans la localité;
- Animiste.

## ***3.3 Description du cadre institutionnel et fonctionnel des services de base***

### **3.3.1 Education**

Le village de la commune de Bambui reste encore embryonnaire avec plus le cycle primaire et une quasi absence du cycle secondaire.

A Fingé par exemple on a 2 écoles primaires sans maternelle et aucune école secondaire. Ces écoles sont à des distances et les enfants sont souvent obligés de parcourir les kilomètres pour s'y rendre.

A Banbui, on a 2 écoles primaires et 2 écoles techniques avec un niveau quatrième année. Les enfants sont obligés de quitter les villages lorsqu'ils atteignent le niveau lycée.

A Babanki, on n'a que quatre (4) écoles primaires qui sont connues et 10 autres. L'on constate la multitude des écoles sans possibilité pour les enfants de continuer. Ceci est la principale cause de l'exode rurale les enfants sont obligés de quitter le village pour la ville.

**Tableau 4: Etablissements scolaires présents dans les villages riverains à la réserve de Bambui**

Villages	Etablissements scolaires (Nom)	Statut	Effectifs			Niveau Max	Les salles de classe		Besoins	Lieu et distance de scolarisation	Partenaires du secteur
			Total	Nb Garçon	Nb Filles		Nbre de classe	Nbre de tables/bancs/ classe			
<b>Bambui</b>	GS Mallam	Public	300	125	175	CMII	12	360	Electricité, terrain		Aucun
	GS Machah	Public	300	140	1600	CMII	8	30	Equipement scolaire Fourniture		Aucun
	GTC Bambui	Public	1000	400	600	4 <sup>année</sup>	6	30	Personnels qualifiés Construction Bâtiment		Aucun
	GSS Machah	Public	500	225	275	4 <sup>1ème</sup>	7	3	Personnels qualifiés Construction Bâtiment Aménagement latrine		Aucun
<b>Babanki</b>	GS Sagha	Public	300	125	175	CMII	6	72	Personnels qualifiés Construction puits et latrines		aucun
	GS Kalang	Public	400	250	150	CMII	6	100	Personnels qualifiés  Construction boc administratif		
	GS Ket	Public	250	75	275	CMII	6	80	Personnels qualifiés Latrine, point d'eau,		
<b>Fingé</b>	GS Fingé	Public	320	190	130	CMII	6	250	Ecole maternelle, bâtiment aménagement bâtiments		
	Cameroon Baptist Convention	Privé	110	40	70	CMII	2	30	Personnels qualifiés, construction bâtiment,		

Villages	Etablissements scolaires (Nom)	Statut	Effectifs			Niveau Max	Les salles de classe		Besoins	Lieu et distance de scolarisation	Partenaires du secteur
			Total	Nb Garçon	Nb Filles		Nbre de classe	Nbre de tables/bancs/ classe			
	(CBC) Fingé							latrines,			

### 3.3.2 Santé

Le tableau ci-après présente la situation des structures sanitaires existantes dans les villages riverains à la RF de Bambui.

**Tableau 5: Distribution des centres de santé dans les villages riverains à la réserve de Bambui**

VILLAGE	Type		Lieu de soin hors du village	Partenaires du secteur
	Centre intégré de Santé	Relais de santé		
<b>Babanki</b>	Public (1)	Non (0)	Tubah	
	Privé (2)	Non (0)	Tubah	Religieux
<b>Fingé</b>	Public (1)	Non (0)	Tubah	
<b>Bambui</b>	Public (1)	Non (0)	Poste de santé	

Ces deux villages disposent chacun d'un centre de santé intégré public. A Babanki on a 2 (deux) centre de santé privés appartenant au religieux ; Catholique health center et Baptist health center. Le centre intégré de santé de Bambui fut créé en 1990, celui de bambui en 1964 et celui de Fingé en 2012. Tous ces centres intégrés de santé ont un manque de personnels, d'équipements et d'approvisionnement en médicaments. Ajouté à cela, Fingé n'a pas d'infrastructures car elle a vu le jour très récemment.

### 3.3.3 Eau

L'accès à l'eau potable se fait par le réseau SCAN-WATER ; des sources et des forages à motricité humaine. Mais ces forages restent insuffisants pour approvisionner toute la population. A Bambui on a plusieurs robinets, plus de 10 sources et des ruisseaux, qui alimentent le village. Les robinets sont la propriété des particuliers. La population s'approvisionne dans les sources. Tous ces types de source d'approvisionnement sont en bon état de fonctionnement du fait du fonctionnement de la structure de gestion en place. On note la présence des ONG comme The Reignite Model et HELVETER Cameroun qui appuient le secteur. Quant à la Scan Water, elle ne couvre pas toute la région il serait donc nécessaire d'étendre son réseau d'approvisionnement. Toutefois, la rareté des points d'eau obligent les populations à réaménager ceux qui sont non fonctionnel ou à l'utiliser malgré son mauvais état. Dans certains villages, les populations parcourent des longues distances à la recherche de l'eau qui devenue une denrée rare. La situation des différents points d'eau (fonctionnels et non fonctionnels) est représentée sur le tableau ci-dessous.

**Tableau 6: Distribution des points d'eau dans la réserve Bambui**

Villages	Type de source d'approvisionnement en eau	Nombres		Structure de gestion en place		Observations
		Qui fonctionnent	Qui ne fonctionnent pas	Fonctionne	Ne fonctionne pas/ cause	
<b>Fingé</b>	Sources	7	2	1	0	Tubah concil assiste les populations pour la construction d'un forage
	forages	2	2	1	0	
<b>Babanki</b>	Forages	4	0	4	0	Manque de technicien et de financement
<b>Bambui</b>	Robinet	particuliers			0	
	sources	10	0	0		Les populations utilisent cette eau pour la lessive
	Ruisseaux	Plusieurs	0	0	0	
<b>TOTAL</b>		<b>Environ 20</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	

### **3.3.4 Electricité et Communication**

Tous les villages ne bénéficient du réseau électrique national (AES Sonel). Mais, l'éclairage se fait aussi à l'aide des lampes tempêtes, des torches, du feu de bois.

Les réseaux téléphoniques, MTN et ORANGE, Cameroun CAMTEL et Set Mobile couvrent pratiquement l'ensemble des villages avec une réception de bonne qualité. En revanche, on a plusieurs chaînes de radio qui émettent au village, et bambui dispose d'un service internet contrairement aux deux autres villages qui n'en ont pas. Pour ce qui est des autres structures d'accueil Bambui dispose de plusieurs structures d'accueil et les deux autres villages n'en ont pas.



**Tableau 7: Distribution de l'électricité et des zones de communication dans la réserve de Bambui**

<b>VILLAGE</b>	<b>Présence d'électricité</b>	<b>Source d'éclairage</b>	<b>Mode de communication</b>	<b>Réseaux téléphoniques</b>	<b>Chaines radio disponibles</b>
<b>Bambui</b>	Oui	Electrification AES Sonel	Téléphone Télévision internet	MTN Orange Internet	-CRTV -Abakwa FM -Africa Nouvelle -Hot Cocoa -Radio evangile -BBC
<b>Fingé</b>	Oui	Electrification AES Sonel	Téléphone Télévision	MTN Orange	-CRTV -Hot cocoa -Africa nouvelle -BBC
<b>Babanki</b>	Oui	Electrification AES Sonel	Téléphone Télévision	MTN Orange	CRTV Hot cocoa Africa nouvelle -BBC

### **3.3.5 Développement routier**

Les axes reliant les villages à la commune de Tubah sont pour la plupart des routes bitumés et praticables à toutes les saisons. A Fingé on a un tronçon Fingé- kedjom qui souffre d'inondation en saison de pluie. Le tableau suivant présente la situation des différents tronçons reliant les villages concernés par l'ESE à la commune de Tubah.

**Tableau 8: Présentation des axes routiers dans la zone de la réserve de Bambui**

VILLAGE	Condition d'accès au village	Tronçon	Distance	Matériaux	Etat	Praticabilité		Observations
						Saison sèche	Saison Pluvieuse	
Fingé	Véhicule Moto	Fingé kedjom	5 km	Terre	Mauvais	Praticable	moyenne	Inondation en sison de pluie
		Fingé Bambui	2km	Terre et bitume	Bon	Praticable	Praticable	
		Fingé Bambili	5km	Terre	Moyen	praticable	moyenne	On a un pont sur la route
Babanki	Véhicule moto	Tubah kedjomketiguh	8km	Bitumé	bon	praticable	Praticable	
		Ndop kedjomketiguh	13km	Bitumé	bon	praticable	Praticable	
		Bamenda kedjomketiguh	15km	Terre	Mauvais	Praticable	mauvais	
Bambui	Véhicule	Banbui Fundong	132 km	Bitumé	Bon	Praticable	praticable	Réaménagement des tronçons
	Véhicule	Bambui Bamenda	10km	Bitumé	bon	Bon	Bon	/
	Véhicule	Banbui Ndop	30km	Bitumé	bon	bon	bon	

### **3.3.6 Autres structures, infrastructures (marché, structures d'accueil, etc.) et institutions sociales**

Parmi les villages concernés par l'étude, un dispose de structure d'accueil. En ce sens, à Bambui, on dénombre trois hôtels à savoir Milky Way Hôtel, Jommasz Complex et Cite SONARA HAVANA ; chaque structure a en moyenne 20lit et disposent de l'eau, l'électricité, la télévision, et des douches. Dans les deux autres villages les étrangers sont accueillis dans les concessions familiales.

Un marché au moins est présent dans chaque village ; mais c'est le marché de Bamenda qui est le plus fourni en infrastructure avec des hangars et des boutiques. Les alimentations et autres commerces sont généralement ouverts tous les jours tandis que les marché locaux comme celui de Fingé ou deBambui ne sont ouverts que une fois par semaine.

**Tableau 9: Distribution des marchés autour de la RF de Baloungou**

<b>Villages</b>	<b>Marchés fréquentés</b>	<b>Distances par rapport au village</b>	<b>Fréquences</b>	<b>Modes de transport</b>	<b>Coût du transport</b>
Babanki	Babanki	5 km	Une fois par semaine	Pieds	
	Marché de Bambui	5 km	Une fois par semaine	Voiture ou Moto	500 frs
	Marché de Bamenda	13km	Tous les jours	Voiture	2500frs
Bambui	Fingé	5km	Une fois par semaine	Voiture ou Moto et à pieds	500frs
	Food market	2,5 km	Ne fonctionne plus		

### **3.3.7 Accessibilité aux marchés et flux de commercialisation**

L'écoulement des produits agricoles (plantains, maïs, arachides, PFNL et autres) se fait dans les marchés de Babanki, de Fingé, Bamenda et d'autres tels qu'illustrés dans le tableau ci-dessus. Le mauvais état de la route pour approvisionner ces marchés favorise la pourriture des produits agricoles et entraîne la baisse des prix de ces produits. Cependant, les villages concernés par l'ESE ont un marché hebdomadaire local. .

Au regard du tableau ci-dessus, le marché de Bamenda celui où les populations s'approvisionnent le plus, il se trouve généralement à 13 km des deux villages. On y accède en moto ou par véhicule ; le coût de transport est généralement de 2500 FCFA.

Les principales difficultés rencontrées pour l'écoulement des produits regroupent :

- l'accessibilité aux produits destinés à la vente : l'éloignement des lieux de collecte et le mauvais état des pistes (surtout durant les saisons pluvieuses) ont pour conséquences les pertes ou la dégradation de la marchandise;
- les coûts de transport jugés très élevés ;
- la vente de marchandises à des bas prix (pas de possibilité de conservation).

Les solutions préconisées sont la création des marchés locaux et l'entretien des routes.

## **3.4 Activités économiques**

### **3.4.1 Généralités**

Comme la plupart des communes du département du Tubah, les activités économiques sont pour la plupart basées sur l'agriculture, la pêche, la collecte des PFNL, l'exploitation forestière, l'élevage et la chasse et l'artisanat. Pour le cas particulier de cette zone, l'activité autour de l'artisanat est très faible et presque inexistant. L'exploitation forestière et la chasse sont très peu pratiquées et leurs produits sont pour la plupart destinés à la consommation familiale.

### **3.4.2 Calendrier des activités économiques**

Les activités socio-économiques se pratiquent toute l'année à des intensités variantes. Le tableau ci-dessous fait état des différentes activités en fonction des périodes de l'année.

**Tableau 10: Calendrier des activités économiques**

ACTIVITES	MOIS											
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Agriculture vivrière	XX	XX	XXX	XXX	XX	X	X	XXX	XX	XX	XX	X
Agriculture de rente				X	X	X	X	X	X	XX	XX	XX
Elevage	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX
Artisanat	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
Activité minière	X	X	X	X	X	XX	XX	XX	XX	XX	X	X
Chasse	XX	XX	X	X	X	X	X	0	0	0	0	XX
PFNL	X	X	X	0	0	0	0	X	X	X	X	X
Exploitation forestière	X	X	X	0	0	0	0	0	0	0	XX	XX
Pêche	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Les activités telles que l’agriculture et l’élevage se pratiquent durant toute l’année mais abondent en saison de pluie. La collecte des PFNL se fait toute l’année en fonction des produits disponibles.

### **3.4.3 Exploitation forestière**

Les activités dans cette réserve sont la chasse illicite, les activités agricoles et pastorales. L'exploitation du bois d'œuvre dans cette réserve est assez négligeable compte tenu de la présence dans la localité d'un poste des eaux et forêts.

Toutefois la chasse illicite est pratiquée dans cette réserve par les populations riveraines et étrangères. Les espèces protégées comme le chimpanzé sont tuées. L'accès à la réserve est presque interdit dans tous les villages autour de la réserve de Bambui pour les activités telles que la chasse et l'exploitation du bois. Toute personne surprise en flagrant délit peut être condamné au niveau du village à travailler autour de la chefferie (défricher) ou payer une amende. Il est à noter que dans cette commune une première réunion avait été tenue entre les autorités municipales et les autorités traditionnelles des différents villages sur des activités dans la réserve. L'exploitation se fait par les scieurs et les riverains.

### **3.4.4 Agriculture**

Les populations de la localité sont essentiellement agricultrices, cette agriculture est de subsistance et est pratiquée toute l'année avec des périodes d'intensité bien définies. Les espaces agricoles ne sont pas réparties en fonction des familles et la procédure d'acquisition des terres est libérale pour les natifs à condition de trouver un espace inoccupé. Concernant les agriculteurs étrangers, l'acquisition de ces terres se fait par location avec un propriétaire de terre ou par le don du terrain consenti entre l'étranger et le chef de famille. Les différents types de produits qu'on retrouve dans ces champs sont des cultures vivrières et de rentes.

#### **3.4.4.1 Agriculture vivrière**

La principale activité agricole dans la zone concerne l'agriculture vivrière. Elle est pratiquée toute l'année par les hommes, les femmes et les enfants. Les champs agricoles ont une superficie allant de 500 m<sup>2</sup> à 1,5 ha. Les principales cultures vivrières classées par ordre d'importance sont: le maïs, haricot, arachide, tomate et patate. Ces cultures sont pour un grand nombre destinées à la



commercialisation (70% de la production de maïs est consommé) et d'autres sont beaucoup plus commercialisés (tomate, pomme de terre, choux etc.).

**Tableau 11: Revenus de l'agriculture vivrière et de rente**

Culture	Production moyenne par an		Utilisation de la récolte		Revenu moyen annuel/ cultivateur
	Unité de mesure	Quantité	Part consommée	Part vendue	
Maïs	Seau de 15 l	20 sacs de 50 kg	4 sacs de 50 kg	11 sacs de 50kg	80 000 à 130 000frs
Haricot	Seau de 15 l	10 seaux de 15 l	3seaux de 15 l	7seau de 15l	45 000 frs
Légume	Paquet	35 paquets	20paquets	15paquets	1500 frs
Pomme de terre	Cuvette de 30 l	11sacs de 100 kg	1 sac de 100 kg	10 sacs de 100 kg	200 000 frs
arachides	cuvette	3 sacs de 100kg	1,5 sac de 100kg	1,5 sac de 100kg	63 000
Plantain	régime	70regimes	15 régimes	55régimes	60 000 frs

#### **3.4.4.2 Agriculture de rente et vivrière**

Ici, la principale culture de rente est le café et le cacao. Sa superficie moyenne est généralement de 1 à 2 ha. Elle est très souvent pratiquée par les hommes. Cependant, avec la baisse des prix du café et du cacao, on note de plus en plus un désintéressement des populations par rapport à cette culture. Toutefois, le revenu occasionné par la vente du café et du cacao permet à plusieurs familles de résoudre les problèmes de scolarisation des enfants ou de se prendre en charge en cas de maladie. Le tableau ci-dessus montre les revenus générés par les différentes cultures.

Les populations vivent de l'agriculture. Les principales cultures vivrières sont : le maïs, les légumes, les arachides, le haricot et le plantain. La période agricole va de Mars jusqu'en Octobre ; donc la première va de Mars à juillet et la deuxième de juillet à Octobre.

#### ***Problèmes liés à la pratique de l'agriculture***

Une baisse de la production agricole est observée dans les villages, pour cause on a :

- la pourriture des vivres ;
- les fluctuations climatiques qui affectent le développement et la production des cultures ;
- le mauvais état des pistes qui rend l'évacuation des récoltes et l'écoulement des vivres difficiles
- les attaques des rongeurs et des fourmis ;
- La main d'œuvre insuffisante due à l'exode rural ;
- L'insuffisance d'intrants agricoles ;
- L'insuffisance des terres ;
- L'insuffisance des moyens financiers ;
- la faible connaissance des techniques culturales ;
- les difficultés dans la commercialisation (le manque de clientèle).

#### ***Solutions proposées***

Pour contribuer à améliorer le secteur agricole, il faudrait agir prioritairement en renforçant l'appui technique et matériel apporté aux agriculteurs. Les agriculteurs ont eux même énoncés les solutions ci-après :

- Appuis techniques et financiers de l'administration ;

- Réglementation ou harmonisation des prix des cultures ;
- Aménagement des pistes pour faciliter l'évacuation des cultures des champs ;
- Construction des marchés ;
- Construction d'un magasin de stockage de produits agricole.

#### **3.4.5 Exploitation des PFNL**

La collecte des Produits Forestiers Non Ligneux est une activité réservée à toutes les couches de la société (hommes, femmes et enfants). Cette activité se pratiquée généralement pendant toute l'année pour certains PFNL (Vin blanc) et de manière saisonnière pour d'autre. Cette activité est très faible dans les villages concernés par l'ESE, du fait de leur abondance limitée en forêt. Ces PFNL sont la plupart du temps récoltés dans la zone de la réserve forestière. Les principales essences de PFNL sont récapitulées dans le tableau ci-dessous. Les PFNL sont ramassés ou cueillis et leur conditionnement se fait manuellement ; ce qui ne permet pas aux producteurs d'avoir des rendements consistants.

**Tableau 12: PFNL existent dans la zone de la réserve de Bambui**

Nom commun	Nom vernaculaire	Utilisation	Abondant	Technique de récolte	Récolteurs	Quantité récoltées par an/ménage		Proportions d'utilisation des produits	
						Unité de mesure	Quantité	Quantité utilisée par le ménage	Quantité vendue
Colanut	Nibi	Consomation	Oui	C	H	cuvette	20cuvettes		
Bee keeping	Louh	Consommation et vente	Oui	R	H/F	Cuvette	5 cuvettes	1 cuvette	
Champignon	Kevuh	Consommation	Non	R/C	H/F	Seau de 15l	10 seaux	1 Seau	
Vin blanc		Boisson	Oui	R	H/F	Bouteille 1 l	500 l	100 l	400 l
feuilles	feuh	Cuisine /médicamenteux	Oui	C/R	H/F	paquet	50 paquets	20paquets	30 paquets

Les produits sont vendus dans les différents marchés de la localité et sont aussi achetés par les voyageurs allant à Bafoussam, Douala, Mbouda ou à Yaoundé. Les revenus issus de l'exploitation des PFNL, bien que non quantifiés, contribuent de façon peu significative à l'amélioration des conditions de vie localement.

⇒ *Problèmes liés à l'exploitation et à la conservation des PFNL et Solutions préconisées*

Les problèmes évoqués sont dus à la diminution de la ressource (on a des querelles/bagarres, l'appropriation des tiges, l'exploitation sans autorisation du propriétaire), à l'extraction des graines (poivre) et à la conservation. La solution préconisée est la domestication de ces espèces au sein de la RF.

### 3.4.6 Elevage

L'élevage est une activité très peu pratiquée dans la zone ceci à cause d'une forte absence de capacité technique pour faire face aux problèmes de maladie ou de conflit ainsi que pour améliorer la productivité.

Les animaux sont pour la plupart de temps laissés en divagation (Poulet, chèvre, porc et canard) ce qui cause des conflits entre agriculteurs et éleveurs (destruction des cultures) et entre éleveurs (vol et confusion des animaux). Ces conflits sont généralement résolus par un dédommagement de la personne affectée ou réparation des biens détruits. Les animaux élevés, classés par ordre d'importance, figurent dans le tableau ci-après.

**Tableau 13: Principaux animaux élevés dans les villages riverains à la réserve de Bambui**

Animaux élevés	Taille moyenne de l'élevage	Utilisation des produits d'élevage			Revenu moyen annuel/éleveur
		Part autoconsommée	Part commercialisée	Autres utilisations	
Chèvre	15	3	12		150 000 frs
Poulet	150	5	10		200 000 frs
vaches	25	1	24		1 000 000frs
Porc	10	2	8		450 000 frs

Les parts consommées, commercialisées ainsi que les revenus générés varient en fonction de l'espèce animale telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

L'élevage des poulets est la plus répandue dans la localité, suivi des chèvres dont la consommation est la plus élevée. C'est la vente des vaches et des moutons qui rapporte le plus grand revenu (bénéfice).

⇒ **Les facteurs qui limitent la production zootechnique sont:** les maladies (peste, grippe aviaire, etc.), l'indisponibilité des géniteurs, le prolongement des saisons sèches, les moyens financiers limités et les limites techniques des éleveurs.

Pour améliorer la production zootechnique il faudrait renforcer l'encadrement technique des éleveurs et vacciner les animaux. De façon générale, les activités d'élevage devraient être renforcées et bien encadrer dans la zone. Avec le projet de foresterie communale il est important de mettre l'accent sur les activités alternatives à la chasse (braconnage).

### 3.4.7 Chasse

La chasse se pratique généralement dans la réserve et les conditions pour exercer cette activité ne sont pas réglementées car les natifs comme les étrangers sont libres. Les animaux les plus chassés sont présentés dans le tableau ci-dessous. La pratique de la chasse est de faible intensité compte tenu de la faible richesse de la zone en faune sauvage. Mais aussi à cause du fait que les populations sont plus tournées vers l'agriculture vivrière.

**Tableau 14: Présentation des animaux les plus chassés dans la réserve de Bambui**

Nom commun	Nom vernaculaire	Technique de chasse	Utilisation des produits de la chasse	
			Part consommée	Part vendue
Rat	Shichndum	Piège	Totalité	/
Hérisson	Njuh	Piège et batton et machette	Totalité	/
Bush bulk	Ngo	Piège et fusil	Totalité	/
Bush dog	Achouo	Piège	Totalité	/
chimpanzee	Fubuh	Piège et fusil	Totalité	/
Antilope	fechui	Piège et fusil	Totalité	/
Rat palmite	Fendong	Piège	Totalité	/

La chasse est pratiquée intensément entre décembre et février. Elle se fait avec des pièges et des fusils. En général, près que la totalité des animaux chassés est destiné à la consommation.

#### **3.4.8 Pêche**

Elle est quasi inexistante dans les villages riverains à la réserve forestière.

#### **3.4.9 Artisanat**

Cette activité est très faible et presque inexistante dans les deux villages parcourus. Ici, la matière première est le bambou et l'approvisionnement en matière première (bambou, rotin, raphia, bois ficelle de bambou) s'effectue dans la zone marécageuse de la réserve forestière. L'acquisition de cette matière première est libre pour les natifs et nécessite une autorisation pour les étrangers. Ces produits sont très peu vendus, et sont presque essentiellement consommés localement. Il s'articule autour de la fabrication des chaises, des tables et autres équipements pour la maison avec du rotin d'une part et d'autre part des tam-tams et tambours. Il se fait généralement le long de l'année. C'est une activité faible dans la région.

#### **3.4.10 Activités minières**

Elle est constituée de l'extraction du sable et de l'exploitation des pierres pour construction. Cette activité se pratique tout au long de l'année. Les produits issus de cette activité sont plus destinés à la construction qu'à la vente. L'activité minière est récente. Elle se pratique aussi bien par les hommes que les jeunes. Les lieux d'extraction sont définis par le propriétaire ou par le chef de chantier sous autorisation du chef de village.

### ***3.5 Modalités d'accès et d'utilisation des ressources naturelles***

#### **3.5.1 Accès aux ressources naturelles**

Pour ce qui est de l'accès aux ressources naturelles, les communautés villageoises natives ont le droit d'usage sur les ressources naturelles. A cet effet, ces populations se sont approprié des parcelles de terre soit par héritage des ancêtres et parents, soit par des conquêtes au fil de la création des champs agricoles dans des parcelles de la réserve forestière non occupées. Pour les étrangers, selon la ressource que l'on veut utiliser et le village concerné, l'accès peut être libre ou moyennant un apport financier.



**- Ressources à accès libre**

Du fait de la disponibilité de la forêt et de sa richesse, la collecte des PFNL et la chasse sont ouvertes aux étrangers, même si l'accès aux ressources est souvent précédé d'une autorisation du chef de village.

**- Ressource à accès payant**

Pour ce qui est de l'acquisition des terres, dans la plupart des villages la vente des terres est interdite. Cependant, pour ceux désirant mener une activité agricole ou l'élevage sont soumis à une négociation au préalable auprès du propriétaire de la parcelle puis agréée par le chef de village. L'exploitation du bois ici n'est presque pas réglementée/contrôlée, ceci à cause de la faible présence des agents du MINFOF pour réglementer l'activité. Cependant, certains étrangers sont obligés de payer avant de débiter l'activité.

En somme, la chefferie est l'organe suprême auprès duquel toute transaction foncière doit passer; il est assisté d'un conseil de notable avec lequel il prend les décisions pour les autorisations et les rejets concernant l'accès à la ressource pour les étrangers. Le tableau ci-dessous présente les modalités d'accès aux ressources naturelles.

**Tableau 16 : Principaux Accès aux ressources naturelles dans la réserve de Bambui**

<b>VILLAGE</b>	<b>Condition de travail dans la réserve</b>		<b>Respect des modalités d'accès</b>	<b>En cas de non-respect qui a le pouvoir de sanction</b>	<b>Problème rencontré dans l'usage</b>
	<b>Les étrangers peuvent ils</b>	<b>A qui demandent-ils l'autorisation</b>			
Bambui	Oui	Accès libre (pas de réglementation)	non	Personne	Répression par le MINFOF
Fingé	Oui	Accès libre (pas de réglementation)	Non	Personne	Répression par le MINFOF
Babanki	Oui	Accès libre (pas de réglementation)	non	Personne	répression par les agents du MINFOF

### 3.5.2 Utilisation des ressources naturelles

Le massif forestier à aménager subit déjà une forte pression des populations qui y mènent plusieurs activités (Cf. tableau ci-dessous).

**Tableau 17: Principales utilisations des ressources naturelles dans la réserve de Bambui**

Villages	Existence de l'exploitation forestière	Type d'exploitation	Par qui	Conséquences	Existence de pépinières	Essaye de plante les arbres	Nom, Quand et types d'essence	Problème liés à la pratique
Bambui	Oui de temps en temps	Coupe du bois d'œuvre	Scieurs riverains	Construction des habitations et destruction de la forêt	Non	Non	Eucalyptus Prunus Mayogamy Sapelli Maesopsis Croton	Répression des autorités locales et de l'administration forestière
		Coupe du bois de chauffe	Les Femmes					
Fingé	Oui de temps en temps	Coupe bois de chauffe et bois d'œuvre	Riverains	Destruction de la forêt	non	non	Eucalyptus Iroko Sappelli Prunus	
Babanki	Oui de temps en temps	Coupe du bois d'œuvre	Scieur et riverains	Diminution de la surface forestière	Non	Non	Prunus Prunus africana Eucalyptus Albizia Bois blanc Croton	Répression en cas d'exploitation illégale
		Coupe bois de chauffe	Femmes et enfants					

On constate que cette réserve subit entre autres, une forte pression due à la présence de l'agriculture maraîchère dans la réserve. Par ailleurs, on n'y trouve des forêts sacrées dans le village Babanki. L'accès et la visibilité sont difficiles car ce site est situé en altitude et les populations y vont très souvent pour se recueillir. L'accès à la forêt est libre et les riverains y pratiquent l'agriculture. Ainsi la forêt est détruite au profit de la construction immobilière et de l'agriculture. Lors de l'aménagement de la réserve forestière, des dispositions particulières doivent être prises pour éviter les conflits encore que certains villages possèdent. La population dépend énormément de cette réserve.

**Tableau 18: Distribution des sites sacrés et particuliers dans la réserve de Bambui**

Villages	Sites sacrés		Sites particuliers		Problème liés à ces sites
	Présence	Nombre	Présence	Nombre	
Bambui	Non	0	Oui	4(forêts sacrées)	Accès difficile réservé à certaines personnes
Fingé	Oui	2	Oui	1 (chute)	Aucun
Babanki	Oui	2		0	Aucun

On retrouve plusieurs sites dans la réserve :

-2 sites sacrés à Fingé (Chu Fuyeni) à gauche de la forêt et (Ndongifuh) à droite de la forêt .Tous ces sites ont une fonction rituelle. A ceci, ajoutons un site particulier, une chute d'eau(Fotatum) qui a connu l'échec d'un projet d'alimentation en eau.

- A Small babanki (Kedjom katinguh), il existe deux sites sacrés ayant également une fonction rituelle. Il s'agit des sites « Abongphen » et « Kephem ».

- A Bambui , on dénombre 4 sites particuliers,3 forêts sacrées autour du palais pour des rituels traditionnels et une cave ou on consulte des ancêtres.

L'accès dans tous ces sites est réglementé par les autorités traditionnelles

### 3.5.3 Processus de décision et modes de contrôle

L'autorité traditionnelle représentée par le chef du village reste celle qui définit les droits/devoirs des villageois et la gestion du site forestier et de ses ressources. Ainsi, le chef reste le seul à délivrer les autorisations pour mener quelque activité que ce soit. Il peut être appuyé soit par le chef de famille propriétaire d'un site pour la collecte des PFNL ou la culture des champs, soit par le maître du chantier contrôleur des chantiers miniers. C'est aussi à la chefferie que se résolvent les conflits liés à l'une de

ces activités. Lorsqu'une personne est prise en flagrant délit d'exploitation illégale, il est condamné aux travaux d'intérêt général (défrichage autour de la chefferie)

### 3.6 Organisations sociales existantes

#### 3.6.1 Organisations villageoises

Dans la volonté de développement de chaque village, les populations se sont regroupées en petites organisations dont certaines ont un statut légal et d'autres pas. Le tableau ci-dessous présente ces différentes associations et leurs particularités.

**Tableau 19: Différentes associations et leurs particularités dans la réserve de Bambui**

Villages	Noms du groupe	légalisé ou pas légalisé	nombre de membres	année de création	activités	partenaire
Bambui	Bambui village council	Légalisé	18	1958	Agriculture Encouragement développement	Non
	Bambui culturaland développement association	Légalisé	Toute la communauté	1982	Contrôle développement village	Bacuda
	Bawecuda	légalisé	Toutes les femmes Bambui	2008	Promouvoir développement des femmes	Bacuda, Elite Bambui
	Bambui youth organisation	Légalisé	Tous les jeunes du village	1995	Promouvoir développement jeunes	Le chef, les élites,
	Bambui council union	légalisé	2800	1971	Développement économique	Council
	BASSINC(femmes association)	Légalisé	1050	1997	Développement économique des femmes	SAID, autorité du village
Babanki	Kejom keh nguh village council	Legalisé	17	1970	Development socio economies	
	KEKCULDA	Légalisé	Tout le village	1975	Foresterie, développement socio-économique et culturel	CDVTA
	Nsop wayn	Légalisé	18	2000	Droits de l'homme	CDVTA

Villages	Noms du groupe	légalisé ou pas légalisé	nombre de membres	année de création	activités	partenaire
		é				
	Catholic new association	Légalisé	300	1970	Développement socio culturel	D'autre église
	CWA	légalisé	450	1970	Développement socio culturel et spirituel	
	Tinguh coopérative crédit Union	Légalisé	1800	2006	Financier et promouvoir le développement	CAMCUL te d'autre banque
Fingé	Beace and loving	Légalisé	22	2000	développement	Aucun
	Unty goupe	Légalisé	20	2000	Développement	Aucun
	Fingé cultural development association	Non	Tout le village	1997	développement	Aucun
	CMF	Non	Les hommes	1981	évangélisation	Aucun
	NJANG MEGHEN	Légalisé	30	1990	socialisation	Aucun
	HUMBLE LADIES	Légalisé	40	2010	développement personnel	Aucun

Ces groupes sociaux sont présents dans l'ensemble des villages et divergent en fonction des objectifs fixés. Parmi ces objectifs, le principal et le majeur est le développement socio-économique des populations. C'est la catégorie la plus représentative. Les villageois se réunissent en groupes de travail pour augmenter les superficies agricoles, réduire la durée de temps consacré à l'activité et aussi faciliter l'acquisition des intrants agricoles et pastoraux. On note tout de même la présence d'un organisme financier (coopérative) à Babanki. Mais on a aussi beaucoup de groupe à connotation religieuse dans tous ces trois villages, les associations des femmes des jeunes et des hommes caractéristique de a zone anglophone du Cameroun.

**a) L'amélioration de la productivité agricole**

La zone de Tubah est particulièrement reconnue pour sa capacité de production agricole. Cette situation influence fortement le choix de ces différentes associations villageoises. Ceci est dû au fait que les sols de la zone sont très fertiles et avec l'augmentation de la population, les villageois juges nécessaires d'augmenter leurs surfaces agricoles ainsi que leurs productions et de réduire la durée de temps consacré à l'activité et aussi facilité l'acquisition des intrants agricoles malgré le coût élevé de celui-ci.

**b) Epargne/tontine**

Secondaire après l'amélioration de la productivité agricole, l'épargne et la tontine jouent le rôle d'institutions financières dans les villages. Leurs objectifs résident dans la capitalisation des gains et jouent le rôle de caisse préventive pour les membres. Les villageois affiliés à ces groupes peuvent ainsi s'assurer d'avoir des liquidités pour subvenir aux frais de scolarités des enfants, aux soins hospitalier, à l'achat des intrants agricoles, pastoraux et halieutiques ainsi qu'aux cas de malheureux qui pourraient subvenir.

**c) Les Comités de Développement des Villages**

Ici, chaque village a un comité de développement pour impulser le développement socio-économique, culturel et spirituel du village. Ces même comité intervienne dans la scolarisation de enfants et leurs atout est leurs capacité de mobilisation.

**3.6.2 Organisations externes**

On n'a quasiment pas d'ONG ou organisation externe n'est représenté dans les villages riverains à la réserve forestière.

**Tableau 20: Organisations externes intervenants dans les villages riverains à la réserve de Bambui**

Villages	Organisations	Domaines d'intervention dans le village	Année d'implantation	Autres observations
	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune

### ***3.7 Perceptions des villages par rapport à la foresterie communale***

#### **3.7.1 Les peurs et les attentes des villageois par rapport à la foresterie communale**

La plupart des villages ont déjà entendu parler du projet de transfert de la réserve à la mairie et tous estiment que cela est une bonne chose.

Pour les villages de cette réserve, l'apport de la forêt communale (RF gérée par la Mairie) n'est pas encore bien perçu malgré le fait que certains estiment que cela pourrait favoriser la construction des écoles, des centres de santé ou des routes ; pour d'autres, cela n'apportera rien étant donné que la mairie n'a encore rien fait pour le village, c'est par à cause de la forêt communale qu'elle fera quelque chose.

***Craintes des villageois vis-à-vis de la mairie*** : Ici, la principale crainte pour les villageois est de se voir refuser de couper le bois de chauffage ou de construction dans la réserve, de se voir expulser des terres agricoles qu'ils possèdent déjà dans la réserve ou d'être contraint de payer de la patente pour travailler dans la réserve.

***Craintes par rapport à l'administration*** : Pour la plupart des villages, aucune crainte n'est observée entre les villageois et l'administration. Cependant, certains villages craignent que l'administration soutienne la mairie sans penser aux villageois.

***Craintes des villageois vis-à-vis des autres villages*** : Problèmes liés aux limites de la réserve forestière, car certains villages estiment que s'ils n'ont plus de terrain dans leur village pour cultiver, ils iront dans les villages voisins occuper leur terre.

Dès lors, les villageois estiment qu'ils devraient être informés sur tout le processus de transfert et de gestion de la réserve et éventuellement, de dédommagement des populations. Les populations villageoises estiment aussi que les jeunes du village devront être impliqués à l'avenir par l'organe chargé de la gestion de la réserve. Ceci pour que les jeunes qui seront recrutés travaillent dans la conservation de cette réserve.



## CHAPITRE 4 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'étude socio-économique réalisée au sein des trois (03) villages riverains à la réserve forestière de Bambui, dans la commune de Tubah, avait pour objectif de faire un état des lieux du contexte socio-économiques de ces villages, et d'apprécier leur degré de dépendance vis-à-vis de la RF ; ceci afin de mieux appréhender les intérêts locaux lors de la planification de l'aménagement de cette RF et aussi de mieux prioriser les actions de développement qui seront plu-tard initiées.

Cette étude a montré qu'autour de cette RF, on trouve (en 2012) une population totale d'environ 49076 âmes. Cette population est composée de plusieurs ethnies et par conséquent de deux grandes pensées religieuses (chrétiens et musulmans), vit tout de même en cohésion. Le niveau de développement bien que déjà bien amorcé, reste encore à améliorer sur les plans éducationnel, sanitaire, de l'accès à une eau de qualité, routier, etc. Les populations locales vivent essentiellement de l'agriculture. Les autres activités telles que l'élevage, la pêche, la chasse, l'exploitation des produits forestiers ligneux et non ligneux sont exercées de façon secondaire.

La RF quant à elle n'est pas très riche du fait de l'exploitation anarchique opérée au fil du temps. Cependant on y trouve encore des essences forestières à forte valeur commerciale, ainsi que quelques espèces fauniques de grande importance pour cet écosystème. Les populations locales dépendent de cette RF pour la satisfaction de leurs besoins en produits forestiers ligneux et non ligneux, pour le prélèvement de la matière première à l'artisanat local, *etc.* Par ailleurs on y trouve aussi de nombreuses plantations agricoles et quasiment pas de site sacré et un site particulier qui est d'un intérêt socio-culturel pour ces habitants.

Le transfert de la gestion de la RF de Bambui à la mairie de Tubah, reste une préoccupation pour la majorité des populations locales. En effet, celles-ci ne comprennent pas encore bien les retombées positives d'un tel projet pour la commune et les communautés locales ; et craignent plutôt qu'il n'y ait aucun changement dans la gestion communale. Elles expriment aussi des craintes par rapport au devenir/ continuation de leurs activités agricoles au sein de la RF.

Au regard de tout ce qui précède, les recommandations suivantes sont à prendre en compte dans le cadre de l'aménagement de cette réserve forestière :

- Mettre en place une plate-forme de concertation entre la mairie, l'administration forestière locale et les populations riveraines, en vue de renforcer la sensibilisation des populations riveraines, et de réglementer de façon participative le droit d'usage des riverains et les modalités d'accès à la RF. Ceci pourra se faire à travers la création des comités paysans forêts dans les villages riverains ;
- Préserver autant que faire se peut dans le cadre de l'aménagement de la RF, les acquis actuels des riverains au sein de cette RF.